



www.syndicat-snpm.fr



www.usppm.fr

Lettre ouverte à :

Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Premier Ministre.

Monsieur le Ministre de l'intérieur.

A nouveau, la France est frappée par une attaque terroriste. A nouveau, nous entendons les discours et les déclarations, pour tenter d'éradiquer ce mal qui ronge peu à peu notre Nation, notre Démocratie et notre façon de vivre. Encore une fois, la police municipale est oubliée, jamais citée, jamais félicitée pour son action, son travail, son professionnalisme. Alors que l'on parle d'armer des vigiles, de faire appel aux citoyens pour intégrer une réserve qui viendrait soutenir les forces de sécurité, de faire revenir des réservistes de l'armée, des retraités de la police nationale. En revanche, aucune décision n'est prise pour renforcer les pouvoirs de la police municipale.

Nous sommes la véritable police de proximité. Toujours et quelque soit la ville, les primo-intervenants et non pas les primo-arrivants. Les images télévisées parlent d'elles mêmes, si l'on se réfère à ce funeste attentat du 14 juillet à Nice. Qui gardait tous les points de sécurité pour permettre le travail d'investigation ? Qui intervenait au coté de la police nationale pour sécuriser et aider les victimes ? Qui ? ... Le rôle de la police municipale est incontournable. Il est désormais obligatoire de prendre en compte ces 20 000 fonctionnaires dans la lutte contre le terrorisme et au-delà, il ne plus nous être opposé du mépris lors de nos demandes d'armement et d'amélioration de notre statut social. Nous sommes présents sur la voie publique 24h/24h, au contact de nos administrés. Nous effectuons les mêmes missions à risque que nos collègues nationaux et nous sommes tout autant exposés qu'eux sans pouvoir parfois assurer notre propre sécurité et celle de nos concitoyens. Comme vous le savez, la majorité des policiers municipaux ne sont pas armés en catégorie B et pour le reste, leur armement est obsolète et inefficace au regard des moyens déployés par le terrorisme et le grand banditisme.

Nous, policiers municipaux, ne comprenons pas et ne supportons plus ce manque d'intérêt à notre égard.



Le grand Fournas E18
203 Boulevard Colonel Lafourcade
83300 DRAGUIGNAN





www.syndicat-snpm.fr



www.usppm.fr

Combien faudra-t-il de Charlie, de 13 novembre, de Bataclan, de 14 juillet à Nice, pour que vous compreniez que le temps est venu maintenant d'intégrer la troisième force de sécurité dans cette lutte contre le terrorisme, cette guerre que la France mène contre l'obscurantisme et dans laquelle nous sommes les oubliés. Mais hélas des oubliés exposés chaque jour à ce danger.

Combien faudra-t-il de : Christophe BOUISSOU, de Clarissa JEAN-PHILIPPE, de Yassine ZOBIRI, de Cédric JOSSO, d'Aurélien FOUQUET, de Thierry LEVERT, de Christian MARECHAL, de Michel MACE, de Serge ATTARD, de Roger GAUTIER, d'Alain PERINETTI, pour considérer que nous sommes des policiers à part entière et donc dignes d'avoir un armement adéquate et identique à celui des autres forces de sécurité ainsi qu'un statut social équivalent.

Combien de mort, faudra-t-il pour qu'enfin la police municipale voit ses légitimes demandes acceptées. Peut-être faudrait-il plus d'attentats, d'insécurité, plus d'innocentes victimes pour qu'enfin vous preniez les mesures nécessaires à la sécurité de chacun.

Nos demandes sont les suivantes :

- L'armement doit devenir obligatoire pour tous les policiers municipaux. Il ne doit pas être soumis à la volonté des maires qui trop souvent estiment que ce métier n'est pas dangereux aux vues des missions confiées. Un policier doit être armé qu'il soit municipal ou national.
- Les policiers municipaux doivent être dotés des mêmes armes que leurs homologues de la police ou de la gendarmerie nationales.
- Le port d'arme pour les policiers municipaux doit être permanent, en service et hors service pour assurer la sécurité des agents ainsi que celle des citoyens en cas d'attaques terroristes ou autres.
- La mise en place d'un statut dérogatoire et un statut social correspondant à celui des autres forces de sécurité.



Le grand Fournas E18
203 Boulevard Colonel Lafourcade
83300 DRAGUIGNAN





www.syndicat-snpm.fr



www.usppm.fr

Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Premier Ministre.

Monsieur le Ministre de l'intérieur.

Il ne s'agit plus d'évoquer la libre administration des communes, l'association des Maires de France ou toute autre chose pour à nouveau ignorer nos demandes. La création de notre statut en 1999 a été imposé par décret. Tout est donc possible si vous en avez la volonté.

Bien sur, vous pouvez à nouveau ignorer nos demandes et notre légitimité mais cela ne serait pas digne d'un gouvernement qui gère une situation de guerre sur notre territoire et qui cherche de tous cotés des solutions pour protéger les citoyens. Pour faire un peu d'histoire, avant 1941 la seule police du territoire était bien une police municipale, ou alors nous n'avons pas la même histoire de France.

Il est temps d'agir et de prendre des mesures dignes de notre professionnalisme et de nos actions au quotidien pour la sécurité de tous les français afin que cela rentre dans l'histoire de France, comme une grande et belle décision prise pour la sécurité, ou comme un rendez vous manqué avec notre profession. Tout dépend de votre choix.

Le bureau national du SNPM et de l'USPPM

Monsieur Jean-Marc JOFRE

Président National du SNPM - CFE/CGC

Monsieur Benjamin DEBREU

Président National de l'USPPM



Le grand Fournas E18
203 Boulevard Colonel Lafourcade
83300 DRAGUIGNAN

